

La question centrale à poser maintenant : c'est pour faire quoi ??? voir aussi l'article de Manlio Dinucci publié récemment sur la mailing list Alerte Otan.

5 Déc 2017 – Bruxelles2

La Coopération structurée permanente prend son élan. Les quinze projets sélectionnés

(B2 – EXCLUSIF) Le 11 décembre prochain, entre 23 et 25 gouvernements de l'Union européenne (1) devraient mettre leur signature au bas d'une décision destinée à lancer la « Coopération structurée permanente ». Autrement dit « l'Union européenne de sécurité et de défense » (2).

Cet acte, essentiellement politique – une union plus étroite en matière de défense avec l'engagement de faire davantage – va s'accompagner du lancement d'une quinzaine de projets capacitaire ou opérationnels, visant à renforcer la capacité des pays européens à agir de façon coordonnée (soit au sein de l'UE, soit au sein de l'OTAN, soit en multinational).

Une liste intéressante...

B2 a obtenu, en avant-première, la liste de ces projets, qui est à regarder avec attention. On n'y retrouve pas les projets actuels déjà lancés en multinational (satellite gouvernemental, ravitailleurs en vol, drone MALE) ou en binational (avion de combat franco-allemand, coopération navale belgo-néerlandaise ou terrestre germano-néerlandaise). Mais, il n'y a pas – comme on pouvait le craindre – que des projets « trop techno » ou d'une envergure réduite, qui n'auraient sans doute pas permis d'illustrer le côté « avant-garde » de la PESCO.

Quelques renforcements opérationnels

Certes ce n'est pas la révolution. Et il faut vraiment avoir l'esprit relativement tordu pour y voir les prémisses potentiels de l'armée européenne. Mais on peut noter dans cette liste quelques projets particulièrement ambitieux d'un point de vue opérationnel : le commandement médical européen — qui pourrait être aux services de santé ce qu'est EATC pour l'aviation de transport — et le hub logistique

(3), le dispositif de réaction de crises (CROC) ou de soutien aux secours de catastrophes.

... un zeste de partenariat

Un projet est particulièrement emblématique de la coopération civilo-militaire UE-OTAN puisqu'il figure à la fois sur la liste des projets PESCO et sur celle adoptée aujourd'hui des projets de coopération OTAN-UE, impliquant tant les États membres ou l'Alliance atlantique que la Commission européenne et l'Agence européenne de défense. Il fait, en effet, davantage intervenir des aspects réglementaires, économiques ou politiques que proprement techniques ou militaires.

... et une pincée de capacitaire

Au plan capacitaire, les projets de véhicules blindés, de drones sous-marins ou d'équipes cyber de réaction rapide peuvent être particulièrement remarqués.

A noter : les noms définitifs des projets comme les pays participants à tous les projets doivent encore être précisés. La liste publiée ci-jointe est extraite de l'[article](#) publié en avant-première sur le site de B2 Pro

(Nicolas Gros-Verheyde)

(1) 23 Etats membres ont déjà signé la notification commune, les gouvernements portugais et irlandais ont indiqué leur intention de rejoindre cette notification mais ils doivent encore obtenir l'accord de leur parlement respectif. De fait, tous les pays de l'Union européenne excepté le Danemark (en raison de son *opt-out* juridique), le Royaume-Uni (du fait du Brexit) et Malte auront ainsi marqué leur désir de faire partie de cette « union plus étroite » en matière de défense.

(2) Comme ses initiateurs l'avaient appelé dans les années 2000 (lire : [L'Europe est capable de nous surprendre. Juncker](#)) et comme continuent de l'appeler (à juste titre) différents responsables politiques tels J.-C. Juncker l'actuel président de la Commission européenne, ou Ursula von der Leyen (lire : [« Nous devons mettre les cartes sur table, penser et agir en Européens » \(Ursula von der Leyen\)](#)).

(3) Deux projets qui figuraient déjà dans la lettre franco-allemande signée à l'été 2016 par les ministres français (Jean-Yves Le Drian) et allemand (Ursula Von der Leyen)

NB : en cas de citation ou reprise partielle de cet article, merci de référencer B2 ou Bruxelles2. ainsi que le site.

Envoyé par : =?iso-8859-1?Q?Claudine_P=F4let?= <ClaudinePolet@skynet.be>

Pour vous désabonner de cette liste de diffusion, envoyez un email à :
alerte_otan-unsubscribe@yahoogroupes.fr

Pour retrouver les messages précédemment envoyés :
http://fr.groups.yahoo.com/group/alerte_otan/messages

Cette liste est gérée par des membres du Comité de Surveillance OTAN. Les opinions éventuellement exprimées n'engagent que les auteurs des messages, et non le CSO.